



Rolle, septembre 2015

Projet de la nouvelle infrastructure et club-house de la SNR

Chers Membres de la SNR,

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 janvier 2015, il a été donné mandat au comité et à la commission « club-house » de poursuivre son travail sur la base du projet de nouvelle infrastructure et club-house présenté lors de celle-ci.

Ce travail a donc abouti à l'élaboration d'un plan financier et d'une plaquette de présentation pour la recherche de fonds.

Mais avant que ne débute cette « quête », il est maintenant primordial pour le comité de s'assurer que vous, les membres, soyez rassemblés derrière lui pour offrir à notre société l'infrastructure dont elle a désormais besoin.

Dès lors et avant que des énergies soient engagées pour approcher d'éventuels mécènes extérieurs au club, nous attendons de votre part un premier signe traduit par votre soutien financier. De l'ampleur de celui-ci dépendra notre crédibilité auprès de ces mécènes et devrait nous permettre d'atteindre le financement du budget global.

Il a donc été élaboré 3 moyens de soutenir ce projet et l'avenir de notre société : les « parts », spécifiquement réservées aux membres, ainsi que les « dons » et « prêts », ouverts à tous. Ces diverses possibilités vous sont détaillées dans le formulaire de souscription annexé à ce courrier.

En prenant part au financement de votre futur club, vous nous transmettez donc un message clair quant à la viabilité de ce projet. Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir nous faire parvenir vos promesses d'engagements financiers par courrier ou tout simplement en remplissant le formulaire online de notre site WEB **d'ici au 31 octobre prochain**.

Vous trouverez sur le site de la SNR la plaquette de présentation ainsi que toutes les informations susceptibles de répondre à vos questions. En cas de besoin spécifique, vous pouvez obtenir une plaquette en faisant une demande auprès de notre secrétariat.



Il va de soi que le comité et la commission tiendront compte des débats du 29 janvier ainsi que des possibilités et disponibilités financières de notre société. Nous espérons donc pouvoir vous présenter un dossier final lors de l'assemblée générale de 2016 qui saura susciter l'enthousiasme commun.

Dans l'intervalle et afin de faire le point de la situation de ce beau projet, nous vous annonçons d'ores et déjà une assemblée générale extraordinaire au début du mois de décembre prochain et pour laquelle une convocation vous parviendra en temps voulu.

Nous attendons désormais vos divers « signaux » de soutien pour poursuivre notre travail. Vous pouvez suivre à tout instant l'évolution de ce rassemblement en consultant le baromètre financier sur la page dédiée au projet sur notre site.

Dans cette attente, nous vous présentons, Chers membres, nos cordiales et lémaniques salutations.

Pour le comité SNR



Robert Buchet
Président

Annexe : formulaire de souscription au soutien

Projet du nouveau Club-House Votre soutien financier



Nom : Prénom :

Adresse :

NPA : Lieux :

Email : Téléphone :

Merci d'écrire lisiblement !

Votre support

Ci-dessous, vous pouvez choisir un ou plusieurs modes de financement parmi : parts, dons et prêts. Toute contribution est la bienvenue et nécessaire.

Parts

- Nombre de part/s :
- Les parts sont de 500.-
- Les parts sont réservées aux membres
- Les parts sont remboursées par tirage au sort et selon les capacités financières du club

Don

- Votre don :CHF
- Les dons minimum sont de 1'000.- CHF
- Donateur bronze : de 1'000.- à 5'000.- CHF
- Donateur argent : de 5'001.- à 20'000.- CHF
- Donateur or : dès 20'001 CHF

Prêts

- Prêt :CHF
- Prêt minimum : 20'000.- CHF
- Rendement 1% annuel
- Remboursement sur 10 ans

Si vous avez des questions et des commentaires, nous sommes à votre entière disposition.

Préférence d'aménagement du Club-house :

Quelle est la variante que vous préféreriez voir se réaliser? *Cette question n'est pas un vote, mais nous permettra de mieux cerner les volontés des membres à la vue des variantes du projet.*

- Pas d'opinion
- Restaurant au premier (Variante A)
- Restaurant au rez-de-chaussée (Variante B)

Date :Signature :

La date de libération des parts a été fixée au 18.02.2016, c'est-à-dire au lendemain de notre assemblée générale. Le projet, en cas d'acceptation, devra encore être validé par les membres lors de cette assemblée et soumis à enquête publique.

